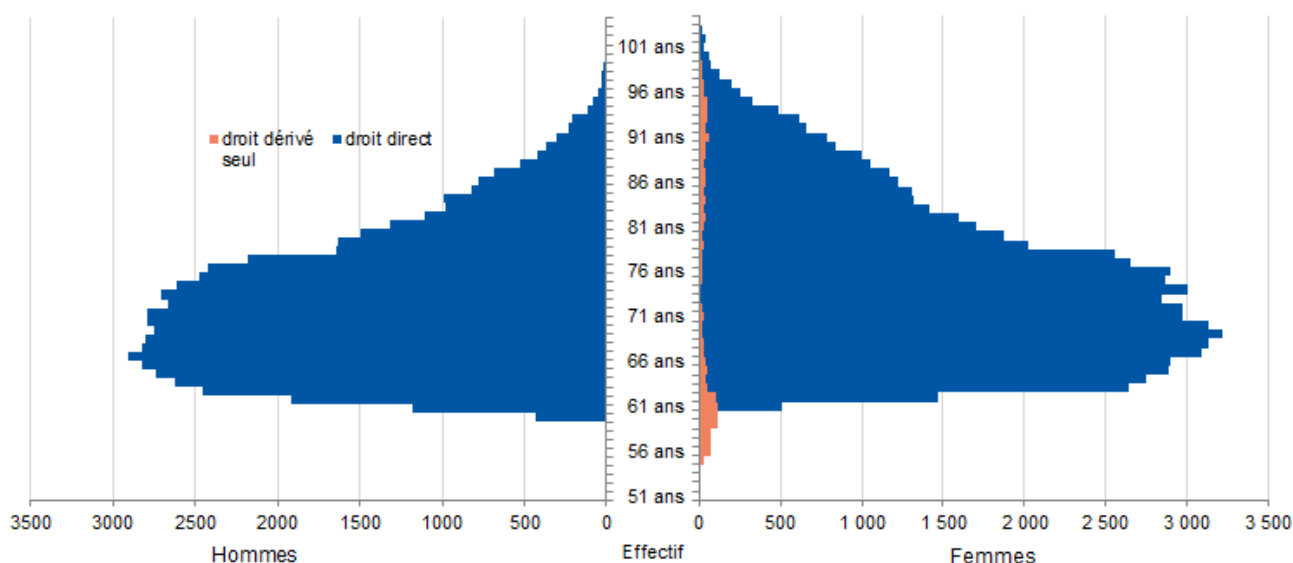


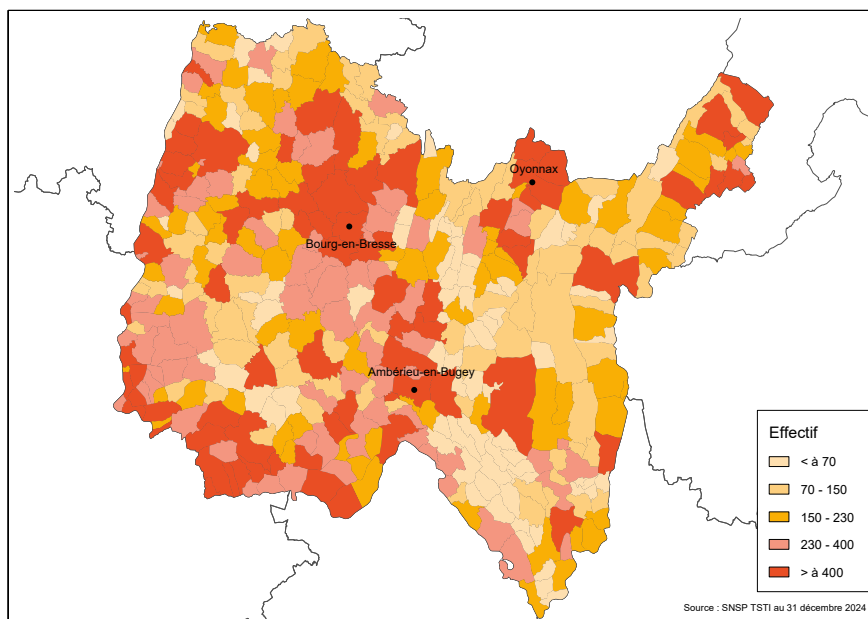
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 195	4 464	7 659
Droits directs (retraites personnelles)	2 955	3 150	6 105
Droits dérivés (retraites de réversion)	240	1 314	1 554
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	171	232	403
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 153	517	1 670
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	77,3 ans	75,0 ans	75,3 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	60 203	70 776	130 979
Retraités percevant un droit direct seul	58 258	52 666	110 924
Retraités percevant un droit dérivé seul	243	1 942	2 185
Retraités percevant les deux à la fois	1 702	16 168	17 870
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,3%	2,6%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	19 143	7 874	27 017
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,0 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 065 €	827 €	937 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	13,5%	39,2%	27,3%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bourg-en-Bresse			
Nombre total de retraités	3 953	5 749	9 702
Retraités percevant un droit direct seul	3 772	4 032	7 804
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	195	207
Retraités percevant les deux à la fois	169	1 522	1 691
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,4%	6,7%	7,4%
Oyonnax			
Nombre total de retraités	2 255	2 657	4 912
Retraités percevant un droit direct seul	2 164	1 769	3 933
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	93	95
Retraités percevant les deux à la fois	89	795	884
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,7%	4,7%	6,1%
Ambérieu-en-Bugey			
Nombre total de retraités	1 140	1 551	2 691
Retraités percevant un droit direct seul	1 099	1 091	2 190
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	54	56
Retraités percevant les deux à la fois	39	406	445
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	4,8%	4,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr